L'ÉDITO

DU 17 JUIN 2022

Congrès de Lyon 2022 de la CFDT : « D » pour démocratie

Congrès de Lyon 2022 de la CFDT : « D » pour démocratie

Nous étions présent·es cette semaine à notre congrès confédéral de Lyon 2022, Mathias Lagrange, professeur des écoles à Quito, en tant que « jeune » parmi plus de 270 sur 3000 congressistes, et Jeanne Quéromain comme secrétaire générale.

Toutes celles et ceux qui ont déjà assisté à un congrès témoignent de cette impression forte et durable laissée par ce temps à part. Tous les quatre ans, il est, oui, juste nécessaire de faire le point, se retrouver, revoir les statuts, permettre un débat sur les amendements sur des points de résolution de congrès, bref, redéfinir les orientations politiques et le plan de travail pour 4 ans. Mais bien évidemment, se retrouver, se découvrir, de se rappeler les victoires, de les célébrer, de **s'imprégner de cette formidable énergie, de cette émotion qui nous recharge** pour nos combats auprès des personnels.

Le travail sur le projet de résolution se déroule via un vote par mandats, après un exposé de deux syndicats pour et contre un amendement, suivi par l'argumentation d'un rapporteur. La **qualité de ces débats contradictoires** portés par des travailleurs de toutes professions est impressionnante, et peut être suivie en différé ici. Ils se sont déroulés de mercredi 15 juin au soir jusqu'à vendredi 17 matin.

C'est ainsi que le congrès a voté *pour* penser la place du droit souple, *pour* l'impulsion par la CFDT de la création de tiers-lieux au service des travailleurs -ils sont déjà plus de 2500 en France, *pour* la création d'un prélèvement de 1% dès le premier euro sur l'ensemble des successions et donations pour financer la perte d'autonomie… mais aussi, en ce qui concerne la retraite, *contre* un recul de l'âge moyen de liquidation (ce qui ne signifie **pas** l'acceptation d'un âge pivot) en réponse à un allongement de l'espérance de vie. Ce point semble avoir été monté en épingle par les médias, mais il n'en n'est qu'un parmi d'autres, et a justement été mis en débat.

Sinon, en réponse à la remarque de plusieurs syndicats de personnels de l'éducation déplorant la faible part faite à l'éducation dans le projet de résolution générale, promesse a été faite de s'y atteler très prochainement dans le cadre d'un projet de société. Nous y reviendrons bien sûr dans les mois à venir.

Nous vous incitons tout particulièrement à écouter la partie concernée au pacte du pouvoir de vivre avec Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, mercredi 15 juin de 12h à 12h30. Notre confédération porte avec ses plus de 600 000 adhérents -plus que tout parti politique- et d'autres mouvements un projet de société alliant l'écologie, la justice sociale et la démocratie.

En conclusion, ce « D » de démocratie nous a été démontré par cette **capacité à débattre et prendre en compte les oppositions internes.** Capacité nécessaire pour **se réformer dans la transparence et appréhender collectivement les nombreux défis** qui, dans une société de plus en plus clivée, peinant à accepter le débat, attendent le **syndicalisme** dans les années à venir. C'est sa **survie qui est en jeu**.

Jeanne Quéromain et Mathias Lagrange

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger